

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES
RÈGLEMENTS NUMÉROS
2098-LAS-174 ET LAS-0014-11**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 2 juin 2014 les règlements suivants :

2098-LAS-174 Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à y inclure le plan d'aménagement d'ensemble de la zone H07-09 (boisé Stirling).

LAS-0014-11 Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro LAS-0014 de manière à intégrer le secteur du boisé Stirling

Ces règlements sont entrés en vigueur le 17 juin 2014, date à laquelle les certificats de conformité ont été délivrés par la Greffière adjointe de la Ville de Montréal.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 26 juin 2014.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT
OF BYLAWS NOS. 2098-LAS-174
AND LAS-0014-11**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on June 2, 2014, the following bylaws:

2098-LAS-174 Bylaw amending Zoning Bylaw No. 2098 to integrate the comprehensive development plan of the Zone H09-07 for residential purposes (Boisé Stirling)

LAS-0014-11 Bylaw amending Bylaw No. LAS-0014 concerning Plans for Construction and Architectural Integration (P.I.I.A.) so as to incorporate the area of Boisé Stirling

These bylaws have taken effect on June 17, 2014 the date that the certificates of conformity were delivered by the Assistant City Clerk of the Ville de Montréal.

These bylaws may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on June 26, 2014.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut